



N° 164

Le 19 juillet 1991

LE CANADA FÉLICITE L'AFRIQUE DU SUD D'AVOIR SIGNÉ LE TRAITÉ SUR LA NON-PROLIFÉRATION DES ARMES NUCLÉAIRES

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a félicité aujourd'hui l'Afrique du Sud d'avoir signé le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

«Nous sommes très encouragés par l'adhésion de l'Afrique du Sud au TNP, a déclaré M^{me} McDougall. Survenant tout juste après les signatures de la Zambie et de la Tanzanie, l'initiative de l'Afrique du Sud devrait encourager d'autres pays de la région d'y adhérer à leur tour.»

Plusieurs pays souhaitent l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique australe. M^{me} McDougall a indiqué que le Canada appuyait la création d'une telle zone pour améliorer la confiance mutuelle dans la région et contribuer à empêcher la prolifération des armes nucléaires.

Le Canada a toujours appuyé le Traité, le considérant comme un moyen de prévenir la dissémination des armes nucléaires tout en assurant l'accès à la technologie nucléaire pour des fins pacifiques. L'Afrique du Sud est le 145^e pays à l'avoir signé.

-30-

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874